



Exposition de voitures anciennes Parc Beaumont
27 – 28 MAI 2017

Fiche inscription CLUB

INSCRIPTION INDIVIDUELLE : Voir page 2

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 17 mai 2017
Seules les voitures inscrites pourront rentrer sur le parc Beaumont

NOM DU CLUB :

Adresse :

Nom du responsable et/ou interlocuteur :

Téléphone : Mail :

Le Club souhaite disposer d'un emplacement lui permettant
d'implanter une tente d'accueil (non fournie par nos soins)

OUI

NON

Si oui dimensions

.....

Présence :

Samedi

Dimanche

La demande CLUB doit être impérativement accompagnée d'un bulletin individuel par voiture inscrite (autant de voitures autant de bulletins)

Il appartiendra au CLUB de regrouper toutes les demandes individuelles pour un envoi global à notre adresse :

ASAC BASCO-BEARNAIS

1 Bd Aragon – 64000 PAU

Tél 05 59 27 31 89 Mail : asacpau@orange.fr



Bulletin individuel

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée du courrier à concurrence des places d'exposition et de la capacité d'accueil maximum du site

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 17 mai 2017
Seules les voitures inscrites pourront rentrer sur le parc Beaumont

Nom – Prénom :
Adresse complète :
N° téléphone :
E. Mail

Rattaché au CLUB de
Ou Individuel

Marque du véhicule: Modèle/Type.....

Année de construction : (jusqu'à 1980)

CHOIX : (Merci de cocher votre sélection)

Exposition + 2 passes paddocks

30 €

Exposition + 2 passes paddocks
+ 2 passes Tribunes

40 €

Présence :

Samedi Dimanche

Nombre de personnes supplémentaires X 2€ soit €

Nombre de repas : Samedi midi : x 22€ soit €
Dimanche midi : x 22€ soit €

Roulage sur le circuit le samedi 35 € les 15 mns 1 €

Roulage sur le circuit le dimanche 35 € les 15 mns 1 €

Roulages sous réserves des contraintes du meeting et du nombre de voitures inscrites

Soit un total GENERAL de €

Règlement à l'ordre de ASAC BASCO-BEARNAIS à joindre à votre bulletin
Un bulletin incomplet ou sans règlement ne pourra être pris en compte.

J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités d'exposition jointes aux présentes.

Fait àle.....

Signature

MODALITES D'EXPOSITION 2017 GRAND PRIX HISTORIQUE DE PAU

Le fait de vous inscrire à l'exposition vous donne le droit de bénéficier :

D'un emplacement voiture dans le Parc Beaumont incluant 2 entrées paddocks (30€) ou 2 entrées paddocks + 2 entrées tribunes (40€) voir bulletin inscription.

Un badge exposant qui sera à apposer de manière visible sur le véhicule.

Les personnes supplémentaires pourront également bénéficier du tarif préférentiel de 2 € pour accéder à la zone d'exposition mais pas aux tribunes.

Le stationnement des véhicules exposants s'effectuera sous les directives de personnes déléguées sur site par l'Asac Basco-Béarnais.

Aucune installation de votre propre initiative ne sera possible.

Le package exposition (suivant vos choix au moment de l'inscription) sera à retirer à notre Siège, à compter du Mardi 23 Mai 2017. Pour les clubs un retrait groupé serait préférable.

Dans tous les cas, une pièce d'identité sera demandée pour le retrait des documents et une prise en charge signée par vos soins.

Les arrivées sur site pourront s'effectuer dès 8h00 les Samedi 27 Mai et/ ou Dimanche 28 Mai 2017.

Les véhicules exposés restent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires quant aux dégradations qui pourraient être commises et ne bénéficieront d'aucun gardiennage de l'organisateur.

Ils pourront entrer et sortir si nécessaire librement de l'enceinte du Parc Beaumont durant la journée mais, pour un intérêt visuel maximum auprès des visiteurs, il vous sera demandé de rester présents sur site durant l'amplitude des horaires du meeting, ceci afin d'éviter des emplacements momentanément vacants.

Un repas pourra vous être réservé au restaurant « les Terrasses de Beaumont » le Samedi midi et/ou Dimanche midi pour la somme de 22 €/pers et par jour et par repas.

Des sessions de roulage (2 par jour) pourront également être organisées le Samedi et le Dimanche, au prix de 35 € la session de 15 mns

Il est à noter toutefois que les sessions de roulage s'effectueront dans la mesure où les contraintes du meeting le permettront. En cas de retard sur le timing initial, d'incidents ou accident sur la piste, générant des retards, certaines sessions pourront être décalées et/ou annulées. En cas d'annulation un remboursement vous sera effectué ultérieurement au meeting.

Le meeting RESTE PRIORITAIRE quant à l'utilisation de la piste, en matière de respect du timing et des retransmissions TV.